



**PRÉPOSÉ/PRÉPOSÉES AUX LOISIRS**  
**Postes temporaires - période hivernale**  
**Horaire de nuit principalement**

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés répartis dans 13 services municipaux. Elle compte se positionner comme une ville-phare audacieuse, dynamique et prospère en misant sur des services diversifiés et de qualité auprès des citoyens du territoire.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à la recherche de préposés ou préposées aux loisirs au sein du service récréatif et communautaire. Cette équipe veille à l'entretien des parcs, des plateaux sportifs et en saison hivernale, à l'entretien et l'arrosage des patinoires.

**Description du poste :**

Sous la responsabilité du responsable parcs et espaces verts, le ou la préposé(e) aux loisirs, durant la période d'hiver, assume les responsabilités suivantes :

- Opérer des camions six roues, dix roues, camion-citerne, des tracteurs avec accessoires, des rouleaux compacteur statique de plus de deux mille kg et des chargeurs moins 1,5 m3;
- Participer au chargement et au déchargement de la neige;
- Effectuer du travail journalier (dénivellement à la pelle de certains lieux, etc.);
- Participer à l'arrosage et au déneigement des patinoires;
- Effectuer la ronde de sécurité des véhicules utilisés conformément à la loi;
- Compléter les documents requis ainsi que le registre détaillé des heures de conduite;
- Rédiger au besoin, des rapports sommaires de certaines activités reliées à son travail; Accomplir toute autre tâche connexe.

**Exigences**

- Posséder un permis de conduire classe 3, valide;
- Avoir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP);
- Détenir une expérience de travail pertinente;
- Maîtriser notamment les techniques : de conduite incluant la conduite préventive, de virage et de manœuvres de marche arrière;
- Excellente connaissance de la ronde de sécurité;

**Profil**

- Habileté à travailler seul ou en équipe;
- Sens des responsabilités et de l'initiative;
- Sensibilisation à la santé et la sécurité en milieu de travail;
- Capacité à offrir un bon service à la clientèle.

**Conditions**

- Horaire : quart de nuit principalement pour la période hivernale;
- Salaire 2021 : 23,95 \$ (plus prime de soir : 1,19 \$ et de nuit : 1,36 \$);
- Postes syndiqués temporaires à temps complet (40 heures par semaine) pour la période hivernale.

**Pour postuler**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus rapidement possible, en mentionnant le titre du poste, par courriel : [ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca). Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation.